

# AQDRLL Info

Laval - Laurentides

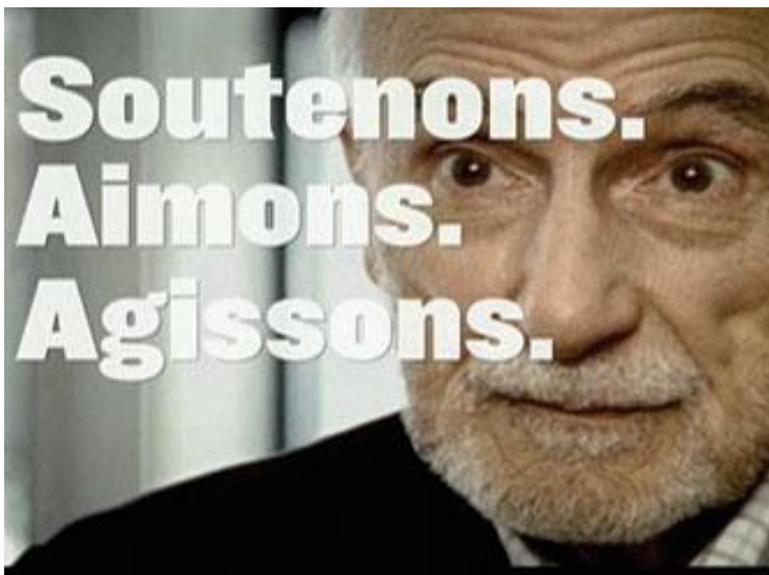
N°37 – Février 2017

## Projet de loi sur la maltraitance : des mesures insuffisantes

L'AQDR nationale présentait un [mémoire](#) en commission parlementaire le 17 janvier dernier. S'il faut mettre fin à toutes formes d'abus et de maltraitance envers les aînés, selon nous, le projet de loi 115 n'a pas assez de mordant pour espérer apporter des changements significatifs. Il est aussi surprenant de constater qu'aucun investissement ou ressources supplémentaires n'ont été prévus afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs. Néanmoins, les consultations publiques en cours représentent l'occasion pour enfin doter le Québec de tous les outils nécessaires assurant la sécurité et la qualité de vie des aînés.

Nous y déplorons notamment :

- l'absence du signalement obligatoire afin de créer une responsabilité pour la direction des milieux d'hébergement de protéger les résidents et, pour le personnel ou toute autre personne, de signaler ce qui s'y produit ;
- la lacune qui existe dans l'accompagnement des personnes aînées en situation de vulnérabilité. Depuis plus de



six ans, le gouvernement du Québec a mis en place une série de mesures destinées à contrer la maltraitance faite aux aînés. Pour l'AQDR, l'accompagnement des aînés affectés par la maltraitance reste une condition inhérente pour parvenir à enrayer ce phénomène ;

Lire le [communiqué](#) de l'AQDR nationale, ainsi que le [mémoire](#). On peut aussi consulter [le projet de loi ou sa présentation](#). La [vidéo](#) de l'intervention peut également être visionnée.

## Les aînés en HLM sont-ils en sécurité ?

Un [incendie mortel](#) est survenu le 2 janvier dernier à Montréal dans une résidence administrée par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Une centaine de personnes âgées y demeuraient, dont plusieurs à mobilité réduite. Était-ce une résidence pour aînés ? Oui et non.



Il existe actuellement un flou sur ce qu'implique être une résidence pour aînés. Durant les travaux ayant mené à la certification des résidences privées, le gouvernement a négligé d'inclure plusieurs types d'hébergement en croissance et qui accueillent aujourd'hui des personnes âgées. Les aînés qui résident dans les logements à prix

modique sont soumis aux mêmes risques de perte d'autonomie que ceux en résidence privée certifiée. La personne qui signe un bail en HLM ne peut pas prévoir son état de santé au fil des ans. L'AQDR s'en inquiète car de plus en plus d'aînés à revenus faibles ou modestes choisissent de vivre dans des logements à prix modique (HLM) bien que le niveau de sécurité et de services dont ils ont besoin ne soit pas toujours au rendez-vous.

Dans un [communiqué](#) commun, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) et l'AQDR demandent au gouvernement du Québec de tenir compte de cette nouvelle réalité des aînés. Plus de 80 % des aînés du Québec vivent à domicile ou résident dans d'autres formes d'habitation, comme les HLM. Seulement à Montréal, un peu plus de la moitié des logements du parc HLM est destinée à des personnes de 60 ans et plus. Parmi ces 13 000 résidents aînés, plus de 20 % sont âgés de 80 ans et plus. La situation ne doit pas être si différente à Laval ou dans les Laurentides.

Ce n'est pas parce qu'une personne aînée est à faible revenu qu'elle doit vivre dans un environnement moins sécuritaire.

Insidieusement, il se crée deux catégories d'aînés, ceux qui ont les moyens de se payer les services et ceux qui ne le peuvent pas.

# HORIZON 65+

## VOYAGEZ À LAVAL GRATUITEMENT

LES LAVALLOIS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS SE DÉPLACENT GRATUITEMENT SUR LE RÉSEAU DE LA STL AVEC LE TITRE HORIZON 65+ SUR LEUR CARTE OPUS AVEC PHOTO.



stl.laval.qc.ca (zone aînés)

Centre contact clients : 450 688-6520



Sens commun

# Vous avez le droit de refuser une augmentation de loyer

Déjà se profile à l'horizon la période des augmentations de loyer. Que vous soyez locataire d'un logement conventionnel ou en résidence privée pour aînés (RPA), vous avez tout intérêt à connaître vos droits, dont celui de refuser l'augmentation.



On croit souvent n'avoir que deux possibilités au moment de recevoir leur augmentation de loyer : l'accepter ou déménager.

Or, il y a une troisième voie : c'est de refuser l'augmentation et de demeurer dans le logement. À ce moment-là, il faut envoyer une

lettre recommandée au propriétaire pour signifier le refus. Voir les [démarches](#) selon les trois options.

Dans quels cas ? Si l'augmentation est abusive par rapport au taux d'inflation\*, à la variation des taxes ou au coût des travaux majeurs s'il y en a eu. Il peut s'agir aussi d'une augmentation abusive du coût des services. Ou d'une diminution des services, comme ne plus inclure le chauffage, le stationnement ou autre. On vient d'apprendre que [la Régie du logement renonce à recommander un taux estimé d'augmentation](#), ce qui peut compliquer la tâche. N'hésitez pas à demander de l'aide aux associations de locataires.

Les mêmes règles s'appliquent. Dans un délai d'un mois, vous pouvez répondre que vous voulez reconduire votre bail, mais que vous refusez les nouvelles conditions.

Pour connaître tous les détails de cette démarche ou obtenir de l'aide, appelez à 514 521-7114, 1 866 521-7114 ou voyez le [site](#) du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec.

Source : [magazine Virage](#).



**Linda Lapointe**

Députée fédérale Rivière-des-Mille-îles

**450 420-5525**

[linda.lapointe@parl.gc.ca](mailto:linda.lapointe@parl.gc.ca)

61, chemin de la Grande-Côte  
Boisbriand, Québec J7G 1C8

*Félicitations pour  
cette belle réussite!*



**Ramez Ayoub**

Député fédéral Thérèse-de-Blainville

**450 965-1188**

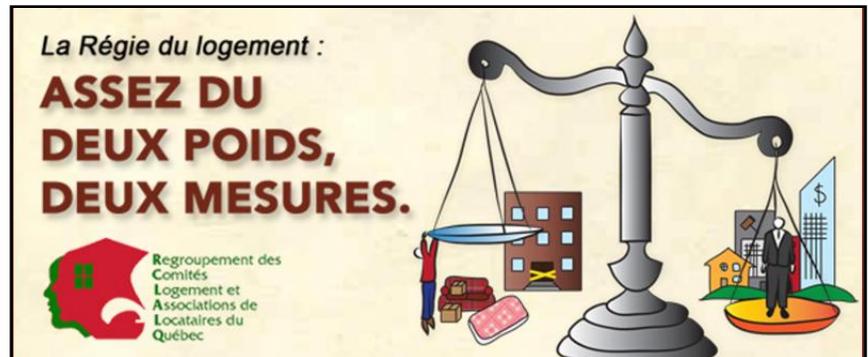
[ramez.ayoub@parl.gc.ca](mailto:ramez.ayoub@parl.gc.ca)  
201, boul. Curé Labelle, suite 401  
Sainte-Thérèse, Québec J7E 2X6



## **Campagne pour le rétablissement de l'indice de la Régie du logement**

L'AQDR Laval-Laurentides se joint au Regroupement des comités logement et associations de locataires afin de dénoncer l'abandon des indices d'estimation des augmentations de loyer par la Régie, mais aussi informer les députéEs et les inviter à faire pression sur le ministre et, enfin, à dénoncer la situation auprès du ministre responsable de la Régie, Martin Coiteux. Une campagne de lettres/fax/courriels est en cours. Nous vous invitons à y participer en grand nombre! À vous de choisir le moyen le plus facile : par fax, courriel ou courrier.

On trouve les éléments et informations sur le [site du RCLACQ](#).



## **Réforme RRQ**

### **Dossier complexe, brève consultation**

L'AQDR a présenté un [mémoire](#) devant la Commission des finances le 20 janvier dernier. On peut en écouter la [vidéo](#) en ligne. La Commission octroyait quatre petites journées pour écouter une petite vingtaine d'intéressés au dossier. Sur la [page](#) de cette consultation, on trouve le document de consultation et la liste des organismes (via l'horaire). Un bon essai de vulgarisation de ce dossier complexe a été fait par Stéphanie Grammond de *La Presse* dans sa chronique [Bonifier le RRQ, pas juste à moitié !](#)

## **À notre agenda**

### **Conférences**

#### **Les revenus de retraite et les crédits gouvernementaux mardi 28 février, 13h30, [Place des aînés](#), Laval**

Connaissez-vous bien les programmes gouvernementaux ainsi que les revenus de retraite qui s'adressent à vous? Les crédits d'impôts, les exemptions de taxes, les suppléments que vous pouvez avoir à votre revenu? Cette conférence du *Carrefour d'information pour aînés* vous permettra de cibler quel programme peut s'appliquer à vous et comment l'obtenir.

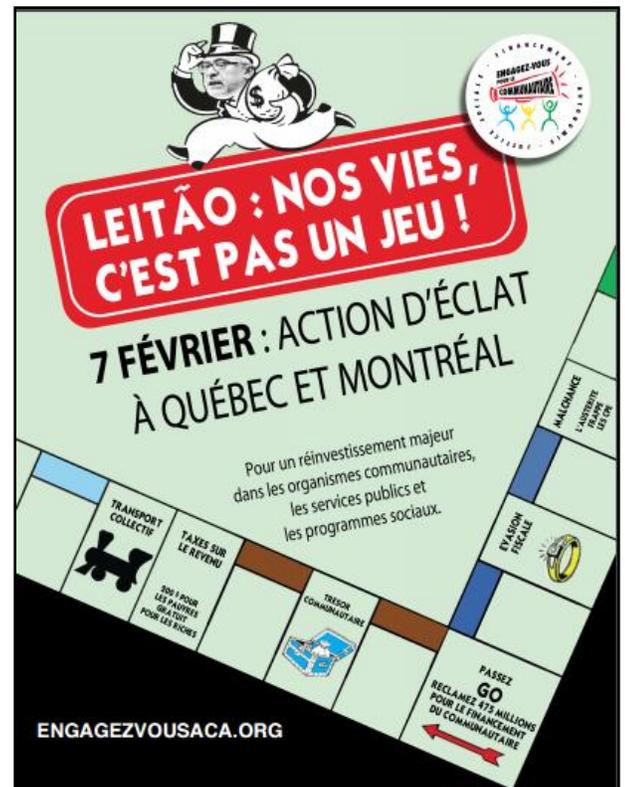
*Gratuit. Merci de réserver 450-978-0807 ou 1-844-978-0807.*

## Engagez-vous pour le communautaire !

Les organismes communautaires continuent leur mobilisation. Le 7 février pour une action nationale d'éclat consistant à occuper simultanément deux édifices gouvernementaux, un à Québec et un à Montréal, sous le thème : *Leitao : nos vies, c'est pas un jeu!*

Avec les politiques d'austérité du gouvernement libéral, à moins d'être riche, nous sommes tous et toutes perdant-e-s (comme au Monopoly). En coupant dans les services publics et les programmes sociaux, le ministre des Finances joue avec la vie des gens qui se retournent vers les organismes communautaires pour obtenir de l'aide.

Pour les appuyer, une campagne de visibilité [Facebook](#) d'une durée de deux semaines a été lancée le 23 janvier. La campagne consiste à diffuser (partager) une carte de Monopoly par jour. Toujours durant les semaines des 23 et 30 janvier, nous vous invitons à envoyer une [carte](#) (ou plusieurs!) au ministre des Finances sur laquelle vous inscrirez un message personnalisé. [Télécharger le modèle de carte](#).



## 27e Semaine nationale de prévention du suicide : le suicide n'est pas une option

Du 29 janvier au 4 février 2017, l'Association québécoise de prévention du suicide vous invite à vous engager activement dans votre milieu en sensibilisant vos proches, vos collègues, vos bénévoles ou vos employés. C'est ensemble que nous arriverons à bâtir une communauté solidaire et un Québec sans suicide.



Quatre gestes simples vous sont proposés :

- ✚ Offrez des épingles *T'es important-e pour moi* aux gens de votre entourage afin de leur exprimer l'importance qu'ils ont pour vous;
- ✚ Posez des affiches de sensibilisation et distribuez des signets dans vos milieux pour faire connaître les messages et les actions de prévention ainsi que les ressources d'aide;
- ✚ Signez et invitez d'autres personnes à signer la *Déclaration pour la prévention du suicide*, comme l'ont fait près de 45 000 personnes;
- ✚ Partagez les publications de la campagne sur vos réseaux sociaux.



Peu importe la raison de l'appel  
**... Nous sommes à l'écoute.**

Du lundi au vendredi de 9h à 21h  
 Le samedi de 9h à 17h

**450 664-2787**  
 sans frais 1 888 664-1558

Laval, Rive Nord et les environs

Informations : [www.aqps.info/semaine](http://www.aqps.info/semaine) et sur [Facebook](#)

Commandez du matériel [en ligne](#) :

**Besoin d'aide pour vous ou un proche :**

**1 866 APPELLE (277-3553)**

Ensemble, on peut prévenir le suicide!

## Activités de nos partenaires

### Conférences

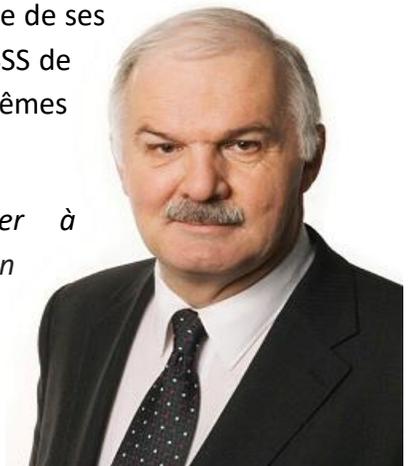
**Mercredi 15 février, Me Jean-Pierre Ménard, *Les droits des usagers à l'égard des établissements de santé*, [Place des aînés](#), Laval, 19h à 21h30**

Le mercredi 15 février, à la Place des aînés, Me Jean-Pierre Ménard, l'avocat spécialisé dans la défense des usagers des services de santé, donnera la première de ses huit conférences de 2017. Organisée par le Comité des usagers du CISSS de Laval, gratuite et ouverte au grand public, elle portera sur les droits mêmes des citoyens à l'égard des établissements de santé.

*Places limitées, réservation obligatoire avant le 10 février à [info@cucssslaval.ca](mailto:info@cucssslaval.ca) ou en un clic par le [site web](#). Votre réservation vous sera confirmée par courriel.*

Suivront, jusqu'en octobre, des thématiques comme la qualité des soins en CHSLD et maltraitance, particulièrement des personnes âgées, les recours tels la plainte à l'établissement ou l'ordre professionnel, poursuite au civil et autres. On parlera aussi de consentement aux soins, maladie mentale et perte d'autonomie.

Pour informations, communiquer avec le CUCSSS au 450 978-8609 ou consulter le [site](#).



**Mercredi 1er mars, *Les impôts pour les retraités*, [Quartier 50+](#), 425, rue Jean-Baptiste-Rolland Est, Saint-Jérôme 13h,**

Vous prendrez connaissance des différents crédits d'impôt disponibles pour les personnes de 65 ans et des nouveaux programmes de crédit d'impôt pour l'efficacité énergétiques. De plus, des informations sur les transferts entre conjoints, le fonctionnement du FERR, les dons, etc. Par Revenu Québec

*Places limitées. Réserver au 450 432-0550*

**Proches aidants,  
vous n'êtes pas seuls**

Depuis 2002, L'Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA) vient en aide aux gens qui prennent soin d'un parent ou d'un ami souffrant d'une incapacité : les proches aidants.

Sa mission? Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des proches aidants pour un mieux-être personnel, familial et social.



L'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et le soutien aux organismes qui contribuent à leur bien-être sont une priorité de notre gouvernement.



**Francine Charbonneau**  
Ministre responsable des Aînés  
Ministre responsable de la Lutte  
contre l'intimidation  
Ministre responsable de la région de Laval  
Députée de Mille-Îles  
450 661-3595



**Jean Habel**  
Député de Sainte-Rose  
Président de séance  
450 963-8272



**Saul Polo**  
Député de Laval-des-Rapides  
Adjoint parlementaire de la ministre de  
l'Économie, de la Science et de l'Innovation  
450 668-6077



**Monique Sauvé**  
Députée de Fabre  
Adjointe parlementaire du ministre  
de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
450 689-5516



**Guy Ouellette**  
Député de Chomedey  
Président de la Commission  
des institutions  
450 686-0166



**Jean Rousselle**  
Député de Vimont  
Adjoint parlementaire du ministre  
de la Sécurité publique  
450 628-9269

Cela s'exprime par de nombreux services offerts comme :

- Groupes de soutien psychosocial
- Rencontres de soutien psychosocial individuelles
- Conférences et discussions thématiques
- Répit à domicile régulier
- Répit à domicile ponctuel
- Appels d'amitié pour garder le moral
- Activités sociales et culturelles
- Gestion de la banque du chèque emploi service(C.E.S)

L'important, c'est que vous sachiez qu'un simple coup de fil au 450 686-2572, poste 5, peut vous éclairer sur les formes de soutien que l'ALPA peut vous offrir. Nous savons que les personnes aidantes ne veulent pas être remplacées, elles veulent être soutenues.

[Association Lavalloise des Personnes Aidantes](#), 1850, boul. Le Corbusier, local 306, Laval H7S 2K1

## Revue de presse Laval-Laurentides

- [Les aînés font déjeuner les jeunes à l'école Saint-Paul](#), Courrier Laval, 6 janvier
- [Conférences et effets de la Loi 10 pour les usagers du CSSS Laval](#), Courrier Laval, 11 janvier
- [Un nouvel outil pour faciliter la succession](#), Journal Le Nord, 14 janvier
- [Plus de 18 M\\$ pour le logement social et abordable à Laval](#), communiqué, 16 janvier
- [Laurentides : Près de 5000 personnes âgées maltraitées](#), Journal Accès, 24 janvier



## Le silence est d'or...

Le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale et la Banque Laurentienne ont lancé l'an dernier [Je garde ça pour moi](#), une campagne web contre la fraude en ligne et le vol d'identité. À l'approche du mois de la lutte contre la fraude (mars), il n'est pas mauvais de s'en souvenir et de revisiter ce site interactif qui nous rappelle les bons réflexes à garder.

Il vise à sensibiliser le public aux risques liés à la divulgation de renseignements personnels sur le web.

Des renseignements comme le nom, la date de naissance, des mots de passe... peuvent permettre d'entrer dans vos comptes bancaires ou d'utiliser

votre identité pour faire des transactions douteuses et onéreuses.

Le site interactif de [Je garde ça pour moi](#) propose une série de contenus, jeux-questionnaires et trucs sous la forme d'un guide interactif, ainsi qu'une vidéo.

C'est instructif et en plus, c'est amusant !

Serez-vous  
le prochain  
POISSON?



## Nos ateliers Fraude

Les personnes âgées sont LA cible de prédilection des fraudeurs qui font preuve d'une créativité accrue dans les nombreux pièges qu'ils leur tendent. C'est ainsi qu'en quatre ans, les vols d'identité au Québec ont connu une hausse de 1 285 % ! Et l'arnaque des grands-parents sévit sans cesse davantage dans les résidences pour personnes retraitées.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Les personnes âgées peuvent se prémunir contre les pièges de fraudeurs et bien réagir en cas de problème. Il suffit qu'elles soient bien informées et qu'elles sachent faire appel aux ressources disponibles. L'atelier interactif gratuit *Serez-vous le prochain poisson ?* donne l'information utile et développe des réflexes adaptés aux dangers actuels.

Pour organiser un atelier *Serez-vous le prochain poisson ?*, réunissez un groupe d'au moins dix personnes et appelez l'AQDR Laval-Laurentides à 450 978-0807.

**VOUS VOULEZ FAIRE DU BÉNÉVOLAT ?**

**À LAVAL OU DANS LES LAURENTIDES ?**

**VENEZ NOUS VOIR !**

**L'AQDR Laval-Laurentides est à la recherche constante de bénévoles pour appuyer son conseil d'administration**

**Vous êtes sociable et aimez parler avec les gens ?** Vous pourriez faire des appels à nos membres ou les accueillir lors d'activités.

**Vous êtes organisé et aimez le concret ?** Vous pourriez nous donner des coups de main ponctuels dans l'organisation d'activités ou dans le travail de bureau.

**Vous avez des aptitudes dans la vente ?** Vous pourriez proposer à des commanditaires de financer certaines activités ou prendre de la publicité dans notre bulletin. Vous pourriez aussi nous aider à offrir nos différents ateliers d'information dans les milieux où se trouvent les aînés.

**Vous aimez faire des recherches et réfléchir sur les dossiers ?** Vous pourriez nous aider à analyser les problématiques spécifiques aux aînés et à communiquer les enjeux importants.

Rédaction :  
Anne Falcimaigne  
Brigitte Tremblay

## Nos commanditaires, vos rabais

La Capitale   
Assurance et services financiers



 IRIS

GRUPE  
FORGET   
AUDIOPROTHÉSISTES

 SECURIGLOBE<sup>MC</sup>  
Cabinet de services financiers

[Informations](#)



# AQDR

## Laval-Laurentides

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES



1450, boul. Pie-X, bureau 202, Laval-QC-H7V-3C1¶  
Tél.°: 450-978-0807 -- sans frais 1-844-978-0807¶  
Info-activités°: 450-978-5808¶  
[aqdr@aqdr.org](mailto:aqdr@aqdr.org) -- [www.aqdr.laval.org](http://www.aqdr.laval.org)¶

L'AQDRLL est soutenue par ¶

Travail, Emploi  
et Solidarité sociale  
Québec 

